

Le 9 avril 2025

Madame, Monsieur,

Dans une démarche de cohérence et d'optimisation des actions en faveur de l'emploi sur les territoires des Yvelines (78) et des Hauts-de-Seine (92), les Départements, en leur qualité de chefs de file de l'action sociale, ont décidé de transférer le pilotage de la plateforme des métiers du « prendre soin » vers l'agence Activit'Y' depuis le 1<sup>er</sup> mars 2025.

L'attractivité des métiers du soin et de l'accompagnement demeure un enjeu majeur à la fois pour les Départements et les Etablissements sociaux et médico-sociaux. Il est important de poursuivre le travail engagé et de l'amplifier.

Ce transfert vise à renforcer l'accompagnement des publics en regroupant l'ensemble des dispositifs d'insertion professionnelle sous une même entité, l'agence Activit'Y', spécialisée dans l'offre de services à visée emploi.

Nous tenons à vous assurer que cette évolution s'inscrit dans une logique de continuité et de renforcement des actions en faveur des publics les plus éloignés de l'emploi. Nos engagements envers les bénéficiaires et nos partenaires demeurent identiques, garantissant ainsi la qualité et l'efficacité des accompagnements proposés.

L'agence AutonomY reste l'acteur principal en charge de la promotion de l'autonomie et du « bien vieillir » et de l'habitat adapté et inclusif.

Nous restons à votre disposition pour tout échange à ce sujet et vous remercions pour votre engagement à nos côtés afin de faciliter l'accès à l'emploi dans ces secteurs essentiels.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

**Asmae Chouta**  
Directrice générale d'AutonomY'



**Ramzi Dali**  
Directeur général d'Activit'Y'

